

Sous-Préfecture d'Alès Pôle Risques et Développement durable (PRDD) Dossier suivi par M. AMAT BA n° UG

Alès, le 20 juin 2016

COMPTE RENDU DE LA REUNION

DU 26 MAI 2016 DU COMITE DE SUIVI ET

D'INFORMATION DE SAINT SEBASTIEN D'AIGREFEUILLE

Le 15 mai 2016 a été organisée en sous-préfecture d'Alès la première réunion du comité de suivi et d'information (CSI) concernant l'ancien site minier et industriel de Saint Sébastien d'Aigrefeuille.

Sous la présidence de M. le Sous-Préfet, participaient à cette réunion les personnes dont les noms figurent dans la liste jointe.

M. le Sous-Préfet remercie les personnes présentes et souhaite rendre hommage à M. ROCHELEMAGNE, Président de la Fédération des Associations cévenoles Environnement Nature (FACEN), décédé récemment, en rappelant ses participations régulières et ses contributions aux réunions organisées dans le domaine de l'environnement. Il sera remplacé au sein du CSI par M. MAZIERES.

Ce comité a été créé par M. le Préfet du Gard pour poursuivre le travail de l'ancienne CLIS réunie à plusieurs reprises en sous-préfecture depuis janvier 2010, et constituer un lieu d'échange sur le dossier de l'ancien site minier et industriel de Saint Sébastien d'Aigrefeuille. La mise en place et les réunions régulières de ce comité traduisent la volonté de transparence de l'Etat, de diffusion des informations disponibles auprès des élus et de la population concernée. La réunion d'aujourd'hui est destinée à faire, un point des études réalisées et des travaux projetés par l'ADEME, un bilan des aspects sanitaires de ce dossier et enfin de présenter le programme d'actions décidé par M. le Préfet.

La réunion doit naturellement permettre de répondre aux diverses questions des participants. Le Sous-Préfet indique que M. le Préfet lui a confié une mission de coordination départementale des conséquences des activités minières passées. L'ordre du jour de la réunion est le suivant :

- Présentation par l'ARS du calendrier de l'enquête et des études sanitaires réalisées ou en cours ;
- Présentation par la DREAL et par GEODERIS du programme des investigations complémentaires ;
- Présentation par l'ADEME du programme de travaux et de la brochure d'information ;
 - Questions diverses.

M. le Député DUMAS se félicite de la mise en place de ce comité dans un contexte médiatique anxiogène.

S'agissant du dossier de Saint Sébastien d'Aigrefeuille, il remercie M. le Préfet du Gard pour la poursuite de la démarche d'échange d'information et de discussion entreprise depuis plusieurs années.

Mme BLANC remercie M. le Sous-Préfet pour l'organisation de cette réunion avant celle prévue prochainement pour le site de Saint Félix de Pallières en rappelant qu'il convient bien de dissocier les 2 sujets même si une seule étude épidémiologique est en cours de réalisation sur l'ensemble du secteur.

M. ROLS présente les premiers résultats de l'étude sanitaire réalisée par l'ARS et l'Institut National de Veille Sanitaire (INVS) devenu, depuis peu, Santé Publique de France (SPF).

Une première phase d'investigation a été menée à l'automne 2015 sur 675 personnes volontaires ; 46 situations prioritaires ont été relevées.

Une deuxième phase d'analyses biologiques est en cours afin de permettre à ceux qui le souhaitent de connaître leur taux imprégnation. Ces analyses sont prises en charge par l'ARS. Cette deuxième phase n'entre pas dans le cadre de l'étude épidémiologique dont

l'échantillonnage a été jugé suffisant par l'INVS. A ce jour, 858 personnes ont participé à cette 2ème phase; les résultats sont en cours d'analyse mais il semble qu'il n'y ait que très peu de situations prioritaires.

A l'issue de cette présentation, M. le Sous-Préfet indique que le Préfet du Gard, à la lumière des premiers résultats de l'étude sanitaire, a souhaité engager deux démarches :.

- S'agissant des 46 personnes identifiées comme vulnérables, il a été proposé la réalisation d'un diagnostic de leur habitation par GEODERIS assorti de propositions concrètes.
- S'agissant de l'ensemble de la zone, des investigations complémentaires seront effectuées par GEODERIS pour affiner la connaissance.

Enfin, M. ROLS confirme qu'à ce jour, aucun signalement particulier n'a été réalisé concernant un problème de santé publique ou un taux de mortalité supérieur à la normale dans le secteur.

Les représentants de la DREAL et de GEODERIS présentent ensuite les études réalisées et les investigations programmées avec leur calendrier de réalisation et de remise des premiers résultats d'ici la fin de l'année 2016.

A l'issue de ces investigations complémentaires, des préconisations seront faites par GEODERIS en fonction des résultats des analyses.

Ce programme d'intervention comporte 3 aspects : un diagnostic de l'habitat, une étude historique et documentaire et un diagnostic collectif.

Une présentation est ensuite faite par les représentants de l'ADEME sur la démarche entreprise depuis 2010 sur le site de Saint Sébastien d'Aigrefeuille, les études effectuées, les travaux réalisés, et le programme des travaux prévus pour le 2ème semestre 2016 ; ces travaux concernent principalement la digue et le réseau hydraulique.

L'ADEME présente également le projet de brochure d'information dont il est prévu la diffusion auprès des populations concernées.

Le projet de brochure est distribué aux participants.

M. le Sous-Préfet demande aux membres du CSI de bien vouloir faire part de leur observations éventuelles sur ce projet de brochure ; il indique qu'en l'absence de remarques, la brochure sera diffusée sous quinzaine.

M. le Sous-Préfet remercie les participants et indique que l'ensemble des présentations seront jointes au compte rendu de la réunion et mises en ligne sur le site internet de la Préfecture. L'ordre du jour étant épuisé, il lève la séance en précisant qu'une nouvelle réunion sera organisée d'ici la fin de l'année.

Le Sous-Préfet.

Olivier DELCAYROU